

**Comité Permanent Inter-Etats de Lutte Contre la Sécheresse
dans le Sahel (C. I. L. S. S)**



INSTITUT DU SAHEL

B.P. 1530 BAMAKO (MALI)

**CINQUIEME REUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

BAMAKO DU 13 AU 14 OCTOBRE 1983

#####

COMPTE RENDU

SOMMAIRE

LDISCOURS PRONONCE PAR S.E. MONSIEUR LE
MINISTRE DE L'AGRICULTURE DU MALI, PRESIDENT
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT DU SAHEL
A L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE LA 5ème REUNION DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT DU SAHEL

BAMAKO, LE 14 OCTOBRE 1983.

Messieurs les Administrateurs ;

Monsieur le Directeur Général de l'Institut du Sahel ;

Mesdames ; Messieurs ;

La réunion du Conseil d'Administration de l'Institut du Sahel est l'occasion pour les Délégués des Pays Membres du CILSS de constater le chemin parcouru par notre Institution depuis leur dernière réunion.

C'est également à cette occasion que nous examinons les recommandations des Conseils Scientifique et Technique et Consultatif, puisque voilà seulement quelques jours que ces deux organes statutaires de l'Institut du Sahel ont tenu leurs assises à Bamako.

Ces recommandations font l'objet d'un point précis de notre ordre du jour et je ne voudrai pas anticiper sur leur examen.

Cependant, il est nécessaire de vous signaler les difficultés que l'Institut du Sahel a rencontrées pour la réunion de ces organes statutaires :

• Difficultés d'ordre financier d'abord, du fait que le CILSS recouvre difficilement les cotisations des Pays Membres ;

• Difficultés structurelles, ensuite, les Pays et Organismes Membres de ces Organes assistent de moins en moins nombreux aux réunions malgré les dispositions prises en temps opportun pour l'organisation et la tenue de ces réunions.

Le Conseil d'Administration devra se pencher sur cette question car ces réunions restent des lieux de rencontre, de concertation et d'échange d'idées indispensables au bon fonctionnement de l'Institut.

Au nombre des questions soumises à notre examen, je voudrais attirer l'attention sur la question cruciale du budget.

L'examen de ce projet de budget ne portera pas uniquement sur le chiffre en hausse par rapport au budget de l'exercice précédent, mais sur la nécessité d'accorder des crédits pour l'exécution de ce que nous avons nous mêmes demandé à l'Institut du Sahel.

C'est dans cet effort de recherche de voies et moyens pour atteindre au mieux les objectifs qui lui sont fixés que nous avons demandé à l'Institut du Sahel de nous présenter un document sur la situation de ses projets et programmes.

Ce document préparé à votre intention a été soumis sur votre recommandation au Conseil Scientifique et Technique et au Conseil Consultatif qui lui ont reconnu le mérite d'être courageux et réaliste.

Il nous appartient de l'examiner à la lumière des avis de ces organes statutaires et lui marquer notre propre observation.

Sans nul doute, les conclusions auxquelles nous serons parvenus après l'examen de ce document, pourront aider le Comité de Réflexion de Haut Niveau, mis en place sur instruction des instances supérieures du CILSS, dans ses investigations pour une meilleure définition du mandat du CILSS.

Ainsi l'Institut du Sahel aura contribué une fois de plus à la recherche des possibilités objectives de définition de ce mandat confirmant la crédibilité de notre Institution dans son rôle de centre de réflexion, d'échange d'idées des représentants des Pays du CILSS et de la Communauté Internationale.

Grâce à la disponibilité de cette Communauté Internationale des Pays et Organismes amis de l'Institut du Sahel, certains de nos projets ont été financés et sont en exécution.

C'est pour moi une nouvelle occasion de leur adresser ici, nos remerciements et notre reconnaissance, tout en gardant l'espoir qu'ils seront aussi longtemps à nos côtés aussi longtemps que nos propres efforts le justifieront.

Nous n'aurons de cesse de leur demander de nous aider d'atteindre l'autosuffisance alimentaire, notre premier objectif.

Nous espérons que ces Pays et Organismes ont entendu et seront sensibles à l'appel que le Président Aristides PEREIRA a lancé dans ce sens de la tribune des Nations Unies.

Ils auront retenu que le Président en Exercice du CILSS a mis un accent particulier sur l'autosuffisance alimentaire et la lutte contre la désertification.

Messieurs les Administrateurs,

L'Institut du Sahel est l'outil précieux de développement que nous devons tout mettre en œuvre pour conserver, adapter et améliorer. Celà sera possible si nous reconnaissions et garantissons à l'Institut du Sahel les fonctions qui sont les siennes au sein du CILSS.

Je sais que le fonctionnement rationnel du Comité Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse est notre souci. C'est pourquoi nous prenons les mesures nécessaires pour éviter un gaspillage des ressources humaines, matérielles et financières.

Le Peuple Malien, Son Parti l'Union Démocratique du
Peuple, Son Président le Général Moussa TRAORE, vous souhaitent
la bienvenue à Bamako en terre Africaine du Mali.

En leur nom, je souhaite plein succès à vos travaux. /--

---○---○---○---○---

R A P P O R T F I N A L

=====

83.027/IS.DG.**

La cinquième Réunion Ordinaire du Conseil d'Administration de l'Institut du Sahel s'est tenue à Bamako au Siège de l'Institut les 13 et 14 Octobre 1983, sous la Présidence de Son Excellence Monsieur N'FAGNANAMA KONE, Ministre de l'Agriculture du Mali, Président du Conseil d'Administration de l'Institut du Sahel.

Dans son discours d'ouverture, le Président a dit que les réunions du Conseil d'Administration étaient l'occasion pour les Pays Membres du CILSS de constater le chemin parcouru par l'Institut du Sahel depuis leur dernière réunion. Il a mis l'accent sur les grands dossiers soumis à l'examen du Conseil et a insisté sur le projet de budget qui doit être le moyen mis à la disposition de l'Institut pour exécuter ses programmes.

Le Président a remercié les Pays et Organismes amis du CILSS qui aident par leurs financements l'Institut à mettre en exécution certains de ses projets.

Le Président a terminé en souhaitant la bienvenue aux Administrateurs et plein succès à leurs travaux.

Le Conseil d'Administration a procédé ensuite à la vérification des pouvoirs et du quorum.

Etaient présents :

- Le Cap-Vert (1)
- La Gambie (2)
- Le Mali (2)
- La Mauritanie (2)
- Le Niger (1)
- Le Tchad (2)
- Le Sénégal (2)

Le Secrétaire Exécutif du CILSS.

(la liste des participants est jointe en annexe).

I. ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour suivant a été adopté :

- 1 - Adoption du procès-verbal de la 4ème réunion du Conseil d'Administration
- 2 - Contrôle des tâches.
 - Etat d'exécution des mandats confiés au Directeur Général lors de la 4ème réunion ordinaire du Conseil d'Administration.
 - Rapport d'activités du Directeur Général
 - Examen du document de réflexion sur la situation des projets et programmes de l'Institut du Sahel.
- 3 - Examen des recommandations du Conseil Scientifique et Technique et du Conseil Consultatif
- 4 - Examen des projets nouveaux
- 5 - Examen des rapports financiers et du projet de budget exercice 1984
- 6 - Questions diverses .

II. -- ELECTION DU BUREAU DE SEANCE

- Président : Ministre de l'Agriculture du Mali
(Statutaire)
- Vice-Président : Tohad
- Rapporteur : Institut du Sahel
- Co-Rapporteur : Mali.

Suivant l'ordre du jour, les discussions ont abouti aux résolutions et recommandations suivantes :

... DG. SI \ ISO. 88

TITRE I. - ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA 4ème REUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Le conseil a constaté que le procès-verbal a été envoyé à tous les Administrateurs pour observations, commentaires et corrections. Seul un Administrateur du Mali a fait des observations et a retourné le procès-verbal à l'Institut du Sahel.

Le conseil a adopté le procès-verbal de la 4ème réunion ordinaire. Il a recommandé à l'Institut du Sahel, en plus du résumé du procès-verbal contenu dans le dossier du Conseil, de joindre une note comportant les observations et commentaires reçus des Administrateurs.

TITRE II. - CONTROLE DES TACHES

II.1. - Etat d'exécution des mandats confiés au Directeur Général.

II.1.1. - Amélioration des Mil, Sorgho, Niébé et Maïs

... DG. SI \ ISO. 88

Le projet a démarré au Tchad au cours de cette campagne.

Le Directeur Général a rendu compte au Conseil des négociations en cours avec l'Institut Yougoslave de recherche sur le maïs et l'UNSO pour la finalisation du volet maïs.

La mission d'élaboration du volet maïs aura mandat d'étudier la mise en place de la sous station expérimentale de maïs au Cap-Vert.

Le Conseil d'Administration a constaté que ces tâches ont été exécutées.

Il recommande au Directeur Général de poursuivre ses efforts pour diversifier au tant que possible les sources de financement en vue de la mise en oeuvre de la 2ème phase du projet.

II.1.2. - Systèmes intégrés de Production basés sur l'Irrigation.

Ce projet comme les autres projets de l'Institut du Sahel a été envoyé au Secrétariat Exécutif du CILSS pour être soumis à la réunion de l'Organisation de la Conférence Islamique tenue à Niamey en Août 1982.

Les projets du CILSS n'ont pas été discutés lors de cette conférence et l'O.C.I. a recommandé une autre rencontre avec le CILSS à DJEDDAH en Novembre 1982.

Le conseil a pris acte des actions menées en vue de présenter ces dossiers à l'O.C.I. Il demande au Secrétaire Exécutif de continuer ses négociations avec cette organisation et au Directeur Général de l'Institut du Sahel de poursuivre les efforts entrepris avec l'ADRAO et l'A.B.N. pour le financement du projet.

II.2. - Formation

II.2.1. - Centre de formation pour le Développement des pêches Continentales (Mopti).

Le Directeur a informé le Conseil de ce que les contacts ont été poursuivis avec la CEAO, mais n'ont pas abouti. Le projet doit être entièrement repensé car il répond aux besoins de nos Pays.

Le Conseil d'Administration réitère sa recommandation et demande au Secrétariat Exécutif du CILSS de tenir compte des éléments nouveaux apportés par certains Administrateurs lors de la session.

II.2.2. - Formation en Aménagement Pastoral Intégré.

L'Institut du Sahel, dans ses efforts de recherche d'Institution pour la formation de stagiaires Gambiens, a rendu compte au Conseil qu'aucune évolution notable n'est intervenue en ce qui concerne l'élargissement de ce projet aux Gambiens.

Le Conseil demande à l'Institut du Sahel de poursuivre ses efforts en vue de trouver une solution appropriée pour une intégration de la Gambie à cette formation.

II.2.3. - Négociations avec le Centre de TURIN.

Les négociations ont continué avec le Centre de Turin comme l'avait recommandé le Conseil d'Administration. Mais après échange de correspondances, l'Institut du Sahel a constaté que le Centre de Turin ne dispose pas de ressources propres à mettre à la disposition de l'Institut.

Ainsi pour chaque session de formation que le Centre propose, les candidats doivent avoir des ressources pour leur prise en charge.

En outre, le contenu de la plupart des sessions de formation proposées est semblable à celui des sessions dispensées dans nos Pays.

Le Conseil a constaté qu'aucune évolution n'a été enregistrée il demande à l'Institut du Sahel de prendre contact avec le Gouvernement Italien, la FAO et L40IT pour la mise en œuvre de programmes de formation spécifique au Sahel.

II.2.4. - Formation en matière de Protection des Végétaux

Pour la rentrée de 1982, l'Institut du Sahel a obtenu des autorités universitaires Sénégalaises l'admission à titre exceptionnel des 3 candidats non bacheliers en année préparatoire. Les 3 candidats tous fonctionnaires de l'agriculture dans leurs pays ont passé avec succès les examens d'équivalence au baccalauréat et passent en première année de formation de techniciens supérieurs.

Le Conseil d'Administration de l'Institut du Sahel prend acte de ces démarches positives et remercie la Direction de l'ENSUT de Dakar pour sa compréhension et sa collaboration pour la mise en œuvre de ce volet.

Le Conseil demande au Directeur Général de l'Institut du Sahel de préparer à la signature du Président du Conseil d'Administration une lettre de félicitation au Directeur de l'ENSUT.

II.3. - Information Scientifique et Technique

II.3.1. - Radio Rurale

Aucune évolution n'a été enregistrée pour ce projet quant à son financement, ce, malgré les efforts déployés par l'Institut du Sahel auprès de plusieurs donateurs (FAC - UNESCO). Néanmoins, certaines activités en matière de radio rurale sont prévues, notamment l'organisation d'un séminaire de formation en collaboration avec la FAO et le CIRTEF (Conseil International des Radios-Télévisions d'expression Française).

Le Conseil recommande la participation de tous les Etats à ce séminaire.

II.3.2. -- Information en Protection des Cultures et des Récoltes.

L'US.AID a concrétisé son intérêt par le financement de ce projet pour un an.

Les activités ont démarré en Janvier 1983 et se poursuivent normalement.

Le Conseil se félicite du démarrage de ce projet., et recommande la poursuite des contacts.

II.4. -- Programme de 1ère Génération.

Le document de réflexion sur la situation des projets et programmes de l'Institut du Sahel a été élaboré par le Directeur Général et présenté au Conseil Scientifique et Technique et au Conseil Consultatif comme l'avait demandé le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration a pris acte que cette tâche a été exécutée et fait l'objet du point 4 de l'ordre du jour.

II.5. -- Recherche - Formation

1. Centre expérimental du Maïs

La mission d'élaboration du volet Maïs aura pour mandat d'étudier la mise en place de la sous station de maïs au Cap-Vert.

2. Formation en statistiques agricoles

Aucun contact n'a été pris avec la FAO parce que l'Institut a deux projets qui ont des composantes de formation en statistiques agricoles. Il s'agit du projet d'évaluation de développement de l'élevage et des céréales dans un environnement sahélien qui vient d'être financé par le FED et du programme sur les indicateurs socio-économiques : amélioration des données de bases qui a été soumis au Club du Sahel pour en rechercher le financement.

3. Centre de formation de THIAROYE

Le centre de Thiaroye reçoit des stagiaires d'un certain nombre de Pays Sahéliens "couverts" par le projet financé par l'US.AID (Sénégal, Gambie, Mauritanie et le Mali). Mais ce projet en dépit d'une collaboration avec notre Institution, est exécuté selon un plan pré-établi. La phase de démarrage de ce projet est maintenant finie et aucune information ne nous a été fournie concernant la poursuite des activités.

4. Organisation de séminaires sur l'analyse et la gestion des projets .

Les contacts avec l'Institut de développement économique de la Banque Mondiale se sont poursuivis.

Il est organisé actuellement en collaboration avec la Banque Africaine de Développement un séminaire " management des projets de développement rural .

Le Conseil d'Administration après l'exposé des actions (au point 1, 2, 3) entreprises pour l'exécution de ce mandat, recommande au Directeur Général de l'Institut du Sahel d'associer le Secrétariat Exécutif du CILSS aux démarches vers le Club du Sahel pour des actions de recherche de financement. En matière de statistiques agricoles, le Conseil recommande à l'Institut du Sahel de prendre contact avec la FAO pour une collaboration dans ce domaine.

III.6. - Charges Récurrentes

Tout en poursuivant la recherche de financement des différents projets, l'Institut du Sahel a tenu à les réactualiser en tenant compte de l'inflation, de la dépréciation monétaire. Cette réactualisation fait l'objet d'un échéancier en annexe à ce document présenté.

Le Conseil d'Administration insiste sur l'importance du problème des charges récurrentes et demande qu'il soit étudié au niveau général du CILSS.

III.7. - Autres tâches

a) Etablissement de rapports semestriels

Malgré les changements intervenus au niveau de la Direction Générale nous avons régulièrement rendu compte de nos activités au Conseil d'Administration par des rapports.

b) Modification de l'Article 15 du Règlement Intérieur.

Le Conseil d'Administration a été informé de ce que le document a été présenté à son Président.

Le Conseil réitère sa recommandation à savoir : envoyer un rapport semestriel à chaque Administrateur.

En fin de contrôle des tâches, le Conseil d'Administration a loué les efforts appréciables de l'Institut du Sahel dans l'exécution des mandats.

Le Conseil a constaté que les tâches étaient exécutées ou connaissent un début d'exécution.

Le Conseil d'Administration félicite les actions de la Direction Générale et l'encourage dans la poursuite efficace des tâches non achevées.

III.8. - Rapport d'Activités du Directeur Général

Ce document, présenté par le Directeur Général, comporte deux grandes parties : les projets approuvés et ceux non encore approuvés dits projets nouveaux.

III.8.1. - Projets approuvés

a) Projets financés et en cours d'exécution.

Ils sont en exécution dans presque tous les Pays et le Conseil se félicite de leur bonne marche.

Il fait siennes les recommandations du Conseil Scientifique et Technique et du Conseil Consultatif.

- En ce qui concerne l'informatisation des données, le Conseil approuve les efforts déployés en la matière en particulier au niveau des programmes RESADOC et USED et demande à l'Institut du Sahel de renforcer ses propres capacités ainsi que celles des Etats Membres par le biais notamment de la formation à l'utilisation et à la maintenance des micro-ordinateurs.

- Quant aux problèmes de gestion rencontrées au niveau de certains projets, le Conseil réitère sa recommandation de suspendre tout apport nouveau de fonds aux composantes nationales qui ne justifieraient pas les crédits alloués. Par ailleurs, le Conseil recommande :

- Que les conclusions des missions de consultation dans les Etats soient portées à la connaissance de ceux-ci.
- Et que par ailleurs, en ce qui concerne le Tchad, les projets actuellement en cours d'exécution soient étendus dans les meilleurs délais à ce Pays Membre.

b) Projets non encore financés :

Ces projets constituant un problème très préoccupant, le Conseil recommande au Directeur Général de mettre l'accent sur les projets prioritaires. Des recommandations sur ce point, figurent dans le chapitre II.9.

II.8.2. - Projets non encore approuvés

Le Conseil d'Administration demande de se reporter pour l'instant à la mise en œuvre de tout projet nouveau.

Après ces recommandations, le rapport a été adopté.

II.9. - Document de réflexion sur la situation des projets et Programmes de l'Institut du Sahel.

Lors de sa 4ème session ordinaire le Conseil avait recommandé au Directeur Général de mener une réflexion pour dégager les priorités dans l'élaboration du programme de première génération en égard aux objectifs assignés à l'Institut du Sahel et en tenant compte des difficultés

rencontrées dans la recherche des financements des projets, leur élaboration et exécution, et de lui faire des propositions pour une meilleure efficacité dans les actions de l'Institut du Sahel.

Conformément à cette recommandation, le Directeur Général a présenté au Conseil un document de réflexion sur la situation des projets et programmes de l'Institut du Sahel.

Dans ce document en trois parties, le Directeur Général, après un rappel des objectifs assignés à l'Institut du Sahel, présente d'abord la situation des projets déjà financés. Il met ensuite l'accent sur les difficultés rencontrées dans l'exécution de ces projets, formule enfin diverses propositions et recommandations pour l'amélioration du fonctionnement général de l'Institut du Sahel.

S'agissant des problèmes rencontrés, le Directeur Général a attiré l'attention du Conseil sur les points suivants :

- le faible pourcentage des financements acquis,
- les relations entre le Secrétariat Exécutif et l'Institut du Sahel dans la recherche de financement de ses projets,
- les difficultés de recouvrement du budget CILSS,
- les problèmes internes à l'Institut du Sahel (administration et gestion, séparation physique des bâtiments de la Direction Générale et des Départements Techniques etc... insuffisance de personnel au niveau des Départements de la Formation et de la Recherche),
- duplication des projets due à l'insuffisance de concertation entre les Organisations Régionales,
- des lacunes constatées dans la circulation de l'information entre les Etats Membres et l'Institut du Sahel.

A partir de ce constat et dans le souci d'une meilleure efficacité de l'Institut du Sahel dont les objectifs poursuivis demeurent valables. Le Directeur Général propose l'adoption d'un programme de travail à la mesure des ressources financières disponibles. Il recommande notamment la limitation du nombre des projets gérés par les différents Départements, le réaménagement de certains programmes en tenant compte de l'expérience déjà acquise. Concernant le fonctionnement interne, le

Directeur Général a fait part au Conseil de diverses propositions dont certaines sont en cours d'exécution et visent à améliorer les méthodes de travail et à accroître l'efficacité de l'administration.

Le Conseil d'Administration a félicité le Directeur Général pour l'effort de réflexion mené, l'analyse critique des problèmes rencontrés, le réalisme et la pertinence des solutions préconisées en vue d'une plus grande efficacité de l'Institut et partant de sa crédibilité. Le Conseil a approuvé dans son ensemble les propositions faites dans le document, et a pris les recommandations principales suivantes :

1. -- Le Directeur Général procédera à une limitation des projets. Une priorité sera faite aux projets à caractère régional et répondant aux objectifs du CILSS.
2. -- Les relations entre l'Institut du Sahel et le Secrétariat Exécutif notamment en ce qui concerne la recherche du financement seront mieux précisées. A cet égard, une réunion entre les deux Institutions, sous la Présidence du Ministre Coordonnateur du CILSS se tiendra sans les meilleurs délais.
3. -- Le Secrétaire Exécutif poursuivra les efforts de sensibilisation auprès des donateurs pour le financement des projets de l'Institut.

TITRE III - EXAMEN DES RECOMMANDATIONS DU CONSEIL SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE ET DU CONSEIL CONSULTATIF.

Le Conseil d'Administration a examiné et adopté les recommandations du Conseil Scientifique et Technique et du Conseil Consultatif après amendements.

ETAT D'EXECUTION DU BUDGET EXERCICE 1982.

La présentation du rapport financier 1982 a permis aux administrateurs de connaître les difficultés de fonctionnement de

l'Institut eu égard au faible niveau des recettes perçues (52,89%) entraînant des contraintes dans l'exécution budgétaire. Le Conseil d'Administration a procédé à des échanges d'idées sur la possibilité de présence du Commissaire aux Comptes lors de ses sessions et a donné des directives précises pour l'application stricte du règlement financier.

ETAT D'EXECUTION DU BUDGET AU 31 JUILLET 1983

L'Etat d'exécution du budget exercice 1983, arrêté au 31 Juillet 1983 a été présenté aux Administrateurs.

Le Directeur Général a fourni des explications aux nombreuses questions qui lui ont été posées.

Le Conseil d'Administration a pris acte des explications mais à tenu à rappeler la Direction de l'Institut aux règles de l'orthodoxie financière et au respect des règles budgétaires.

Le budget prévisionnel pour 1984 a été arrêté en recettes et dépenses à la somme de CENT CINQ MILLIONS SIX CENT DOUZE MILLE NEUF CENT SOIXANTE DEUX FRANCS (105 612 962) soit une augmentation de 15% par rapport au budget de l'exercice 1983.

Une autre variante tenant compte de la nouvelle grille salariale sera préparée par l'Institut du Sahel.

Le Conseil a donné les indications et observations suivantes :

CHARGES SOCIALES : veiller à leur versement plus régulier ;

FRAIS DE TELEX, TELEPHONE : poursuivre l'effort d'assainissement déjà entrepris ;

FRAIS DE MOBILIER : échelonner le paiement des frais sur deux années ;

FRAIS DE SCOLARITE

Le Conseil a été sensible à cette question et demande qu'une requête soit présentée au Conseil des Ministres pour régler la question.

INVESTISSEMENT : Accord a été donné par le Conseil pour l'achat d'un véhicule neuf pour le Directeur Général.

QUESTIONS DIVERSES

Le Directeur Général a reçu mandat du Conseil d'Administration de revoir la composition des deux autres Conseils Statutaires et de faire des propositions qui seront soumises au Président du Conseil d'Administration. La fréquence des réunions de ces Conseils sera désormais biennale.

Quant à la composition du Conseil d'Administration après de riches débats il a été recommandé de garder deux représentants par Pays.

Le Conseil a décidé de tenir sa prochaine réunion à Bamako à une date qui sera fixée ultérieurement.

Fait à Bamako, le 14 Octobre 1983.

Le Conseil d'Administration.

~~U~~ COMMUNIQUE

~~U-~~ FINAL

- COMMUNIQUE FINAL -

La 5ème réunion ordinaire du Conseil d'Administration de l'Institut du Sahel s'est tenue à Bamako, les 13 et 14 Octobre 1983, dans la Salle de Conférence de la Direction Générale de l'Institut du Sahel.

Les Administrateurs du Cap-Vert, de la Gambie, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Sénégal, du Tchad ainsi que le Secrétaire Exécutif du CILSS ont pris part aux travaux.

La séance d'ouverture était présidée par son Excellence Monsieur F. FAGNANAMA KONE, Ministre de l'Agriculture du Mali, Président du Conseil d'Administration de l'Institut du Sahel.

Dans son discours d'ouverture, le Président a dit que les réunions du Conseil d'Administration étaient l'occasion pour les Pays Membres du CILSS de constater le chemin parcouru par l'Institut du Sahel depuis leur dernière réunion. Il a mis l'accent sur les grands dossiers soumis à l'examen du Conseil et a insisté sur le projet de budget qui doit être le moyen mis à la disposition de l'Institut pour exécuter ses programmes.

Le Président a remercié les Pays et Organismes amis du CILSS qui aident par leurs financements l'Institut à mettre en exécution certain de ses projets.

Le Conseil, après avoir vérifié les pouvoirs et constaté que le quorum était atteint, à procédé à l'élection du bureau ainsi composé :

PRESIDENT : Le Ministre de l'Agriculture du Mali (statutaire)

VICE-PRESIDENT : TCHAD

RAPPORTEUR : Institut du Sahel

CO-RAPPORTEUR : Mali

et a adopté son ordre du jour :

1. Adoption du procès-verbal de la 4ème réunion du Conseil d'Administration
2. Contrôle des tâches.
 - état d'exécution des mandats confiés au Directeur Général
 - rapport d'activités du Directeur Général
 - examen du document de réflexion sur la situation des projets et programmes de l'Institut.
3. Examen des recommandations du Conseil Scientifique et Technique et du Conseil Consultatif
4. Examen des rapports financiers et du projet de budget 1984
5. Questions diverses.

Au cours de ses travaux, qui se sont déroulés dans une franche ambiance de collaboration, le Conseil d'Administration a adopté diverses recommandations portant sur les activités régulières de la Direction Générale et des différents départements de l'Institut du Sahel.

Le Conseil d'Administration s'est particulièrement intéressé au document présenté par le Directeur Général sur la situation des projets et programmes de l'Institut du Sahel. Ce document contient des propositions tendant à améliorer le fonctionnement général de l'Institut du Sahel et à assurer la bonne exécution des projets. Le Conseil approuve l'ensemble des propositions du Directeur Général et recommande la limitation des projets de l'Institut du Sahel eu égard aux difficultés rencontrées dans la recherche et l'obtention des financements des projets.

Le Conseil d'Administration félicite le Directeur Général pour la pertinence des mesures proposées et l'encourage à poursuivre ses efforts pour garantir à l'Institut du Sahel sa crédibilité et pour lui permettre d'atteindre les objectifs qui lui sont assignés.

Le Conseil a décidé de tenir sa prochaine session à Bamako à une date qui sera fixée ultérieurement.

Fait à Bamako, le 14 Octobre 1983.

Le Conseil d'Administration.

- /) /) OTION DE REMERCIEMENTS -

Les représentants des Pays Membres du CILSS : Cap-Vert, Gambie, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Membres du Conseil d'Administration de l'Institut du Sahel réunis à la Direction Générale de l'Institut à Bamako, pour la cinquième réunion ordinaire, expriment leurs vifs et sincères remerciements à Son Excellence le Général Moussa TRAORE, Secrétaire Général de l'Union Démocratique du Peuple Malien, Président de la République, au Gouvernement et au Peuple Malien pour l'accueil chaleureux et fraternel et l'hospitalité toute africaine dont ils ont été l'objet durant leur séjour au Mali.

Fait à Bamako, le 14 Octobre 1983.

Le Conseil d'Administration.

DISCOURS PRONONCE PAR S.E. MONSIEUR
LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE DU MALI, PRESIDENT
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT DU SAHEL
A L'OCCASION DE LA CLOTURE DE LA 5ème REUNION DU
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT DU SAHEL.

BAMAKO, le 14 OCTOBRE 1983

Messieurs les Administrateurs ,

Monsieur le Directeur Général de l'Institut du Sahel ,

Mesdames , Messieurs ,

Nous voici à la fin de nos travaux, pendant deux jours, nous avons échangé nos points de vue sur les dossiers présentés par l'Institut du Sahel afin que nos conclusions aboutissent à des recommandations en vue d'une plus grande efficacité des actions de notre Institution.

La recherche de l'efficacité avec les modestes moyens mis à la disposition de notre Institution, nous a conduit à mandater le Directeur Général pour modifier les textes conséquents afin de changer la périodicité des réunions du Conseil Scientifique et Technique et du Conseil Consultatif.

La composition de ces organes statutaires fera également l'objet de révision facilitant par là-même leurs réunions.

Parmi les dossiers examinés nous nous sommes apesantis sur, le document de "Réflexion sur la situation des projets et programmes de l'Institut du Sahel ". Nous lui avons reconnu le mérite d'être clair, courageux et réaliste, confirmant ainsi l'appréciation favorable des deux organes statutaires.

En effet, il ne sert à rien de multiplier les projets si nous n'avons pas la certitude de les mener à bien au profit des populations du Sahel.

Il ne sert à rien non plus de disperser nos efforts, de distraire nos cadres, sur des projets pouvant faire duplication avec ceux initiés et mis en oeuvre par d'autres organisations sous-régionales ou régionales.

C'est pourquoi, nous avons accepté la plus part des propositions du Directeur Général.

Nous témoignons ainsi au Directeur Général notre confiance dans son action qui tend à donner plus de crédibilité à notre Institution.

Cette nécessité pour l'Institut du Sahel d'être à la hauteur des espoirs des populations du Sahel a été maintes fois répétée et nos actions ont toujours été orientées dans ce sens.

La modicité de nos moyens nous oblige à plus de rigueur dans la gestion de ce que nous mettons à la disposition de nos Institutions.

L'examen des rapports financiers et du projet du budget ont été le reflet de cette préoccupation. Mais nous restons convaincus qu'il est juste de mettre les cadres de nos Institutions dans des situations matérielles conséquentes à l'effort que nous sommes en droit d'attendre d'eux.

Là encore, les directives que vous avez données témoignent de votre sens de la mesure et de votre réalisme.

Messieurs les Administrateurs,

Les travaux de notre Conseil d'Administration coïncident avec la célébration de la Journée Mondiale de l'Alimentation. Force est de constater que les affres de la sécheresse ne se sont pas éloignées de nos populations.

Malgré les efforts soutenus que les Gouvernements de nos Pays ne cessent de déployer, il est indispensable que la Communauté Internationale vienne encore soutenir ces efforts.

Aussi, en votre nom à tous, je lance un appel aux Pays et Organismes amis des Pays du CILSS d'accepter à apporter leur aide au financement des projets de l'Institut du Sahel en vue d'aider nos populations à atteindre l'auto-suffisance alimentaire.

Au moment de nous séparer, il me plaît de vous dire la joie renouvelée que j'éprouve de présider les travaux de notre Conseil d'Administration.

Au Directeur Général de l'Institut du Sahel et à ses collaborateurs, je voudrais adresser nos félicitations pour la qualité des documents présentés et la clarté des exposés.

Chacun de vous, Messieurs les Administrateurs, doit être sensibilisé aux problèmes de notre Institution et être son porte-parole auprès de son Gouvernement.

En vous souhaitant un bon retour dans vos Pays et en espérant que vous saurez attirer l'attention de vos Autorités respectives sur l'importance des problèmes analysés à l'Institut du Sahel à Bamako,

je déclare close la 5ème Réunion Ordinaire du Conseil d'Administration de l'Institut du Sahel. /.-

-- o --

LISTE DES PARTICIPANTS DE LA REUNION

Monsieur N'Fagnanama KONE
Ministre de l'Agriculture du Mali
Président du Conseil d'Administration.

Monsieur PIRES Antonio
Ambassadeur du Cap-Vert auprès de la FAO

Monsieur N'JIE BARO Alhadji Oumar
Cadet Administrative Officer CILSS President's
Office Gambia.

Monsieur JAGNE Aliou M.B.
Permanent Secretary Ministry of Agriculture Gambia

Monsieur TRAORE Mamadou Fatogoma
Directeur Général de l'Institut d'Economie Rural
Bamako Mali

Monsieur DIAKITE Birama
Institut National de la Recherche Zootechnique
Forestière et Hydrobiologique
Ministère chargé du Développement Rural Bamako Mali.

Monsieur LAM Hadi
Directeur de l'Agriculture Mauritanie Nouakchott

Monsieur CAMARA Fodié
Directeur du Centre National de Recherche
Agronomique et de Développement Agricole. KAEDI.

Monsieur HAMMA Moussa
Directeur Formation Ministère Développement Rural
Niger Niamey

Monsieur Oumar TAHAR
Directeur de l'Orientation, de la Planification des Ressources
Humaines et Bourses Ministère de l'Enseignement Supérieur
de la Recherche et Bourse N'DJAMENA TCHAD.

Monsieur Alladoumgue NADINGAR
Directeur Général du Ministère d'Etat à l'Agriculture
et au Développement Rural
N'DJAMENA TCHAD.

Monsieur GUEYE Falilou MBACKE
Conseiller Technique au Ministère du Développement Rural
DAKAR Sénégal.

Monsieur M'BODJI Mahawa
Ingénieur Agronome C. MRST/ISRA BAMBEY Sénégal

Monsieur RAPADEMABA Raphael
DPP Secrétariat Exécutif du CILSS
B.P. 7049 OUAGADOUGOU Haute-Volta

Monsieur Mandingar Alngar Jérôme
Directeur Administratif et Financier
Secrétariat Exécutif du CILSS
B.P. 7049 OUAGADOUGOU Haute-Volta

Monsieur DRAVE El Hassane
Conseiller Technique du Ministère de l'Agriculture
Correspondant National du CILSS
BAMAKO - Mali.

ADRESSES DE L'INSTITUT DU SAHEL

Monsieur Reuben A. THOMAS
Directeur Général

Monsieur Madi KONATE
Directeur Administratif et Financier

Monsieur Jean PARE
Conseiller Juridique

Monsieur Papa Syr DIAGNE
Coordonnateur de l'USED

Monsieur Ousséini SIDIBE
Directeur du Département de la Recherche

Monsieur Adou GADIAGA
Agent Comptable

Madame TOURE Rokia BA
Directrice Département des Communications

Monsieur Alicoune Badara CAMARA
Coordonnateur de RESADOC.